

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 NOVEMBRE 2010

Avant de vous présenter le rapport moral, je tiens à remercier les 37 personnes de SAINT-PREST ENVIRONNEMENT, présentes ou représentées, les représentants des habitants de GASVILLE-OISEME qui ont souhaité rejoindre notre Association, Ghislaine DANE de JOUONS COLLECTIF, Laurent BORDEAU d'AGIR UNIS A154 et Jackie FERRE, Maire de PRUNAY LE GILLON, de leur présence.

RAPPORT MORAL

Bilan de notre activité sur l'année passée

Nos réunions en 2010

- 4 réunions du Conseil d'Administration
- 2 réunions du Bureau

Historique de nos actions

Informations aux habitants

- **20 mars 2010**, au Gorget, présentation de la synthèse des réunions tenues par la CPDP (Commission Particulière de Débat Public)
- **19 juin 2010**, sortie vélo sur les voies vertes des communes de Saint-Prest, Champhol et Lèves
- Communication permanente avec nos adhérents, par mail (26 en 2010)
- Nous avons remplacé les panneaux du Gorget, d'autres sont en préparation, notamment pour GASVILLE-OISEME. Leur couleur bleue interpelle et prouve que nous sommes toujours aussi déterminés.

Nos rencontres avec les élus

- **28 janvier 2010**, Eric CHEVEE accompagné de Marc FESNEAU (secrétaire Général du MODEM, de Christian GIGON et de membres du MODEM, ont simulé l'inauguration d'un péage d'autoroute sur le passage du « viaduc ».
- **12 mars 2010**, François BONNEAU accompagné de Marie-Madeleine MIALLOT et de Patrick RHIEL, sont venus se rendre compte des nuisances qu'apporterait un passage par l'Est dans SAINT-PREST, que ce soit au Gorget ou près du Collège Soutine.

La Commission Particulière de Débat Public (CPDP)

Nous avons assisté aux 14 réunions de la CPDP entre le 12 octobre 2009 et le 28 janvier 2010.

- Voir notre synthèse des 22 cahiers d'acteur
 - 10 se prononcent en faveur d'une 2 x 2 voies
 - 3 en faveur d'une autoroute
 - 6 n'expriment pas de choix
 - 3 sont dans la confusion des termes
- **27 mai 2010** nous avons été reçus avec « Jouons Collectifs » par le Ministère des Transports
- **25 juin 2010**, la décision de JL BORLOO a été actée par décret, mais avec de nombreuses caractéristiques qui restent à justifier et préciser (paru au Journal Officiel du 1^{er} juin 2010)
- **Un Comité de Suivi** sous l'égide du Préfet de Région Gérard MOISSELIN se met en place. Nous n'avons pas été retenus pour y participer (nous ne sommes pas assez représentatifs), mais nous serons représentés par JOUONS COLLECTIF. Nous avons demandé à connaître la

liste des participants et à être tenu informé de l'évolution des réflexions (notre courrier du 2 novembre à G. MOISSELIN avec copie à L. BEFFRE).

Il sera composé de 81 personnes dont :

- 9 représentants de l'Etat
- 39 représentants des Collectivités
- 14 représentants du monde économique
- 13 représentants des syndicats et société civile
- 6 représentants des associations

C'EST POURQUOI NOUS DEVONS PLUS QUE JAMAIS RESTER MOBILISE, POUR FAIRE EN SORTE QUE L'EVITEMENT DE CHARTRES SOIT REALISE PAR L'AMENAGEMENT DE L'EXISTANT A L'OUEST ET NON PAR LE SACCAGE DE NOTRE VALLEE PAR L'EST.

En effet, si sur le tracé, l'Ouest n'est pas prévu tel qu'il est pour un aménagement en 2 x 2 voies sur toute sa longueur, il n'en reste pas moins que l'emprise est prévue sur une partie et l'espace est suffisant sur l'ensemble du tracé pour accueillir une 2 x 2 voies, sans préjudice irrémédiable pour les zones traversées loin de zones d'habitation.

D'autant plus que le coût estimé à 215 M€ pour un passage par l'Est ne serait que de 130 M€ pour l'aménagement de l'existant. (Chiffrage 2008 !) Soit une économie de 85 Millions d'Euros.

Il est à noter que notre Conseil Municipal n'a rédigé qu'une timide motion le 18 juin 2009 et une délibération contre ce projet en date du 18 décembre 2009, sur notre pressante incitation, mais n'a jamais répondu favorablement à notre demande d'union pour influencer sur la modification du tracé qui nous était proposé.

Le 3 novembre 2010, notre Maire et son 1^{er} adjoint ont voté la motion déclarant l'utilité d'un évitement de Chartres par l'Est !

Notre présence à la manifestation devant l'Assemblée Nationale du 6 juillet 2010. Revêtus de nos tee-shirts « SAINT-PREST ENVIRONNEMENT », nous avons soutenu cette manifestation qui demandait au Gouvernement le développement du transport ferroviaire en alternative à la route. (cf. article de l'Echo Républicain du 8 juillet 2010)

NOS PREOCCUPATIONS

La station d'épuration

Qu'en est-il de notre future station d'épuration ? La commune aura-t-elle les moyens de financer notre propre station ? Il semblerait que le projet soit abandonné ?

Le Grand CHARTRES

La commune a donné son accord pour intégrer le Grand Chartres, mais toutes les informations étaient-elles réunies pour décider en connaissance de cause ?

Dans le projet de statuts, à lire sur www.mignieres28.unblog.fr, nous avons relevé que :

- Notre commune ne compterait que 2 représentants (sur 81 au total)
- Notre commune n'est pas citée dans l'inventaire concernant :
 - La gestion et l'entretien des vallées
 - L'entretien des chemins ruraux
 - La gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale.

Qu'advient-il de notre commune ? Quel poids auront 2 voix sur 81 ?

Lorsque notre Maire vante notre adhésion au GRAND CHARTRES qui prendrait en charge notamment l'assainissement, ne serait-ce pas simplement pour implanter la nouvelle station d'épuration sur Saint-Prest ?

La poste et le cœur de village ? Qu'en est-il ?

Protection de l'eau

Le Conseil d'Administration a donné son accord pour l'adhésion de SAINT-PREST ENVIRONNEMENT à l'association « EAU SECOURS 28 » qui milite en faveur de la protection, de la préservation des eaux souterraines et de surface et lutte contre le gaspillage et la destruction des ressources

RAPPORT FINANCIER

65 foyers nous ont fait confiance et ont renouvelé leur adhésion pour l'exercice 2010, pour un montant de **1 419 €**.

Nous avons reçu une subvention du Conseil Général, sur le contingent cantonal 2010 de Christian GIGON, au titre de notre « *Action de sensibilisation à l'environnement sur la vallée de l'Eure* », pour un montant de **400 €**.

Nous avons réitéré nos demandes de subvention pour l'année 2011 et avons déjà reçu une réponse positive du Conseil Régional pour un montant de **100 €**.

La commune a décidé cette année encore, de ne rien nous accorder.

Nos résultats pour l'exercice du 28 novembre 2009 au 31 octobre 2010 font apparaître un solde créditeur de **1 165.16 €**, (dont 1 110 € en livret A) comme indiqué sur le tableau joint. (présenté par Alain CHERON, trésorier adjoint de l'Association).

Le montant de l'adhésion de 15,00 € minimum (soit 5.10 € à la charge des adhérents après réduction d'impôt) est maintenu pour l'exercice 2010/2011.

ACCUEIL DES HABITANTS DE GASVILLE-OISEME

Nous avons été sollicités par des habitants de GASVILLE-OISEME qui souhaitent rejoindre notre Association.

L'impact du tracé Est proposé est effectivement très important sur cette commune.

Notre Conseil d'Administration a donné son accord et nous avons déjà recueilli, par l'intermédiaire de Marie-Claude et Claude BELHOMME qui sont nos interlocuteurs sur GASVILLE-OISEME, 19 adhésions pour le futur exercice.

13 autres nous ont été remises ce soir.

NOS STATUTS

Ceci implique la modification de nos statuts pour préciser que notre action ne se limite pas aux seules nuisances sur SAINT-PREST, mais sur GASVILLE-OISEME et toutes les communes environnantes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Par ailleurs, pour tenir compte des difficultés que nous avons pour réserver la salle du Foyer Communal en Novembre, nos statuts prévoient dorénavant que l'Assemblée Générale se tiendra dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice, soit avant le 31 mai de l'année suivante.

Le projet de modification, élaboré en coordination avec les services de la Préfecture ont été adoptés à l'unanimité.

Les statuts modifiés, entrent en vigueur au 5 novembre 2010 et seront déposés à la Préfecture pour enregistrement.

Election des membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elus pour une année, le mandat des membres du Conseil d'Administration en place a été renouvelé à l'unanimité.

Selon nos statuts, 2 membres de l'Association, habitant GASVILLE-OISEME, ont été élus à l'unanimité. Il s'agit de Messieurs Claude BELHOMME et Christian LENCLUD.

Election des membres du bureau

De la même manière, les mandats des membres en place ont été renouvelés à l'unanimité, à l'exception de Monsieur Olivier NALEPA, Trésorier, qui a donné sa démission en raison de son manque de disponibilité.

Il est remplacé par Monsieur Alain CHERON, actuel Trésorier adjoint qui lui-même sera remplacé par Monsieur Christian LENCLUD, adhérent de OISEME nouvellement élu au Conseil d'Administration.

Ghislaine DANE, a confirmé que JOUONS COLLECTIF, représentant les associations locales, avait été sollicité pour participer au Comité de Suivi sur l'aménagement de l'A154, et précisé qu'une réunion du Bureau aurait lieu la semaine du 8 novembre 2010 pour entériner la mise en place de leur Conseil d'Administration.


Jackie FERRE, a donné des précisions sur les travaux actuels d'YMONVILLE, de PRUNAY LE GILLON et sur les nuisances qui reviendraient dans les villages s'il y avait concession autoroutière. Dans ce cas, les automobilistes ou routiers qui ne souhaiteraient pas emprunter l'autoroute prendraient les voies de substitution et reviendraient dans les villages.

Laurent BORDEAU, d'AGIR UNIS A154, a évoqué les incohérences quant aux critères qui ont été retenus pour décider de la mise en concession autoroutière. LA SECURITE, quand on sait que les accidents en Eure-et-Loir sont sur les routes départementales et les autoroutes.

En fin de séance, la disparition de Christophe LEGER du centre de l'Enfance de CHAMPHOL a été évoquée. Il a été demandé à chacun, d'agir selon sa conscience de citoyen et de père de famille, pour participer aux recherches qui vont être menées dans les jours qui suivent.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus aucune question, la séance est levée et les échanges se sont poursuivis autour du pot de l'amitié.

Le Président,



François BREDON